

# Tout l'Aveyron



# Centre Presse

Le journal de l'Aveyron

## Communiqués

Optéo est lancé, pour permettre aux handicapés d'avoir une activité



### Optéo et l'Adapei communiquent

«L'Adapei 12-82 gère parmi ses établissements et services 7 Esat répartis sur les départements de l'Aveyron et Tarn & Garonne. Ces 7 ESAT constituent le Pôle Accompagnement à la vie professionnelle.

Ces établissements et services d'aide par le travail permettent aux personnes en situation de handicap d'avoir une activité de type professionnel.

Ils proposent simultanément un accompagnement social et éducatif visant à favoriser l'épanouissement personnel et social des personnes handicapées accueillies. Ce 3 juillet 2017 le lancement de la marque Optéo représentative des Esat de l'Adapei 12-82 est officialisé.

Actuellement 560 professionnels travaillent au sein des 7 Esat.

Aujourd'hui plus de 1000 clients sont référencés. Cette clientèle est principalement constituée de professionnels des secteurs associatif, industriel, agricole, aéronautique.

45 années d'expérience ont permis d'améliorer constamment la qualité des prestations et produits proposés.

Soucieux de proposer des prestations et des produits de qualité et performants tous les Esat du groupe Optéo sont certifiés ISO 9001.

Certains Esat valident leurs prestations par des certifications ou normes particulières telles que RABC, HACCP, NIMP15

La force d'OPTEO est de pouvoir rassembler les moyens et les compétences de plusieurs ESAT pour proposer des solutions complètes à ses partenaires.

A travers cette marque le Pôle veut favoriser les actions de communication auprès des partenaires économiques et sociaux.

Elle permet d'accompagner les démarches d'insertion professionnelle en milieu ordinaire des travailleurs des ESAT.

Elle est représentative des capacités, des moyens, des savoirs faire, mis en œuvre afin de répondre aux besoins de sa clientèle

Le réseau des CMA est prêt à répondre aux défis de demain

### La Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Aveyron communique

«Suite au discours de politique générale du Premier ministre devant l'Assemblée nationale, Bernard Stalter, président de l'APCMA, renouvelle sa proposition de passer avec l'Etat un contrat de confiance.

Le réseau des CMA a des propositions d'actions concrètes et une volonté partagée de mettre toutes les initiatives et idées au service du renouveau et de la reprise économique du pays.

Comme évoqué devant Bruno Le Maire la semaine dernière à l'APCMA, Bernard Stalter confirme que le réseau des CMA saura engager plusieurs projets structurants et innovants pour réformer le réseau consulaire des CMA et moderniser l'accompagnement des entreprises artisanales :

- la modularisation des parcours pour former plus vite et plus efficacement afin de répondre aux besoins des entreprises artisana-

les et lutter contre le fléau du chômage ;

- la formation à distance pour repositionner la filière de formation aux métiers de l'artisanat comme une filière d'avenir et d'excellence ;

- la refonte de l'offre de services des CMA pour une meilleure performance de leurs services aux entreprises artisanales, aux jeunes et aux collectivités territoriales ;

- la place du numérique et la « plateforme » des services et de la relation client avec les entreprises artisanales.

De plus, le réseau des CMA a montré sa volonté de s'inscrire dans la méthode annoncée par le Premier ministre et dans ce mouvement de réforme que l'Etat souhaite porter. Partenaires impliquées, les CMA seront force de proposition et porteuses de solutions pour ce à quoi elles agissent tous les jours : le développement des entreprises artisanales, le socle de notre économie et de nos territoires.»